Histoire, géographie et géopolitique du monde contemporain

Conception GRENOBLE Ecole de Management

Session 2023

1 – Le sujet

Une guerre économique permet-elle de régler un différend international ?

2 – Barème, attentes du jury

Le sujet du concepteur a été jugé par les correcteurs à la fois exigeant et stimulant, valorisant les copies qui font preuve de capacités d'analyse et de synthèse et correspondant bien au programme de l'épreuve tout en étant transversal aux thèmes abordés. Il permettait la confrontation des points de vue (chacun étant alimenté par les documents) et incitait les étudiants à se pencher sur un thème majeur de grande actualité. Les correcteurs s'attendaient par conséquent à lire en majorité des copies bien faites.

Pour répondre à cette attente il fallait au préalable se poser plusieurs questions. La guerre économique permet-elle d'appuyer des démarches diplomatiques classiques bilatérales ou multilatérales ? Permet-elle d'éviter un conflit militaire ou y conduit-elle inévitablement, voire en accélère-t-elle l'éclatement ? Quels sont les avantages de la guerre économique sur la guerre classique et quelles sont les limites ? De quoi la guerre dite « économique » est-elle vraiment faite (pas seulement de guerre commerciale !) ?

Au titre des avantages, on pouvait mentionner des possibilités d'escalade graduée, un ciblage des points de vulnérabilité de l'adversaire, un gain de légitimité grâce au passage par des organisations internationales (ONU, OMC). Les inconvénients que l'on pouvait relever étaient les suivants : une efficacité réduite ou tardive – un taux de succès qui n'est pas négligeable (document 1a) mais se révèle souvent limité ; un impact réduit sur la haute technologie (document 1b) ; mais aussi un coût élevé à long terme car il faut investir massivement dans l'industrie de l'armement pour que des menaces

commerciales, financières, ou technologiques soient prises au sérieux, sans oublier l'impact négatif sur les exportateurs nationaux (documents 4 et 5).

D'un point de vue historique, la composition du dossier invitait à comparer des crises passées à des crises actuelles, par exemple : quelles leçons tire-t-on (ou pas) de l'échec relatif d'une guerre économique graduée (USA-Japon avant 1941, document n°6) ? Aux Etats-Unis réfléchit-on aux risques pris à lancer un bras de fer avec l'Iran sur le nucléaire (document 1 a) ou à empêcher les Chinois de contester leur leadership technologique (document 8) ? En Europe, soupèse-t-on suffisamment les risques de déclencher un conflit militaire par procuration avec la Russie en tentant d'étouffer son économie comme on l'avait fait avec l'Allemagne de Weimar (document 7) ?

D'un point de vue géographique et géopolitique, les différences territoriales ne semblent pas peser. Les trajectoires de guerre économique paraissent avoir des effets similaires en Europe, en Asie ou en Amérique (illustrés dans le dossier) – à la possible exception de l'Afrique, non évoquée ici, mais le cas de la République sud-africaine est resté unique et le succès du boycott et du « divestment » a tenu à l'impossibilité de camper sur une position jugée universellement injuste. Des effets d'échelle étaient néanmoins repérables (on a moins bougé sur la Géorgie, un petit pays dépourvu de ressources que sur l'Ukraine, sur la Syrie que sur l'Iran, etc.).

Les documents invitaient aussi à réfléchir à la possible différence entre l'impact des sanctions sur les populations et sur les dirigeants, qui rend très difficile le dosage et le choix du type de sanctions finalement retenues, mais privilégie à terme les sanctions financières contre des oligarques et des dirigeants (document n°2).

3 – <u>Remarques de correction, commentaires synthétiques</u>

L'esprit de l'épreuve a été mieux compris en 2023 par rapport à 2021 et 2022, mais la rédaction est restée souvent trop classique et passe-partout, sans originalité par rapport aux autres épreuves de géopolitique. Nombre de copies n'ont pas répondu à la question que posait de manière claire le sujet, se contentant d'enchaîner les considérations générales sur la situation géopolitique actuelle, voire même la déplorant sans s'en justifier suffisamment, faute d'avoir défini avec précision les éléments de l'énoncé.

Les bonnes copies ne se sont pas égarées pas dans des développements inutiles (elles n'étaient pas nécessairement longues, la longueur n'étant pas un atout) ni des informations connues du grand public. Au contraire, elles ont utilisé avec pertinence l'ensemble des informations fournies avec le libellé du sujet, en rappelant le n° de chaque document utilisé et en spécifiant la raison pour laquelle il méritait d'être mentionné à un endroit précis, sans artifice.

Leurs introductions ont été suffisamment détaillées pour que la thèse défendue fût d'emblée comprise par les lecteurs, et que l'ordre dans lequel les arguments à l'appui de la démonstration seraient présentés fût clair avant même de commencer à lire le corps de la démonstration.

Il ne fallait donc pas se disperser en balayant tout le programme mais au contraire se concentrer sur des comparaisons entre guerre économique et guerre classique. Parsemer une copie de faits, de citations, de brèves références à des ouvrages lus et multiplier les arguments n'était pas une bonne stratégie, d'ailleurs elle a nourri trop de digressions hors sujet.

Un bonus a été accordée aux copies :

•… qui s'ouvraient par une vraie introduction problématisante et assez longue, qui est la marque de l'épreuve ;

• qui ont adopté une stratégie argumentative (de type : la guerre économique permet d'éviter une guerre ouverte ou de la retarder grâce à la graduation quelle autorise puisqu'elle est différenciée (financière, commerciale, personnelle, etc.), contrairement à une confrontation armée ; ou, à l'inverse, elle conduit inévitablement à user de la force ; voire, troisième possibilité, elle la rend indispensable en accroissant le niveau d'hostilité de la population et des dirigeants ciblés), etc. ;

• qui ont appuyé leur démonstration sur des cas historiques (suggérés par le dossier ou puisés dans le savoir acquis en prépa, par exemple Cuba, le Venezuela, l'Irak et pas seulement l'Iran ou la Russie) car le contexte historique compte beaucoup. Des lectures personnelles (voir Isambert ou Gomart et d'autres références bibliographiques pertinentes) permettaient (ou auraient permis) de replacer le sujet dans l'histoire.

• qui étaient propres (autrement dit, qui ne comportaient ni trop de fautes d'orthographe ou de syntaxe, ni trop de ratures)

4 – <u>Conseils aux futurs candidats</u>

Pour rendre une bonne copie il ne faut pas se contenter de la concevoir comme un modèle de la dissertation en 3 parties, sans imagination et excessivement prudente dans la présentation des arguments utilisés. Il faut surtout appliquer honnêtement les consignes données lors de la préparation de cette épreuve, conformément à l'esprit dans lequel elle est conçue : l'introduction doit être problématisée et dense, elle doit inscrire le problème posé dans la longue durée ; les parties et les sous-parties doivent être clairement annoncées (1, 2, éventuellement 3 ; A, B, voire C), sans qu'il faille faire un effort pour s'y retrouver à la lecture ; la conclusion peut être courte mais elle doit esquisser des perspectives et, mieux encore, faire de la prospective ; enfin, un usage

intelligent et sérieux des documents est attendu, sans se contenter de se référer à leur intitulé ou de dire « comme le souligne le document X… »). On doit en exploiter le contenu et même en extraire des détails pertinents.

Globalement, il est très important de faire preuve de culture et de manifester de la curiosité intellectuelle en prenant position sur la question posée (ici : la guerre économique est-elle efficace ou non ?). On ne doit donc pas se contenter d'une dissertation classique, voire banale et répétitive, surtout quand elle n'en est pas moins truffée de défaillances sur la forme et sur le fond. On a ainsi constaté en 2023 des difficultés à définir le sujet avec précision, à le traiter avec des connaissances de bon niveau et à exploiter les documents avec pertinence voire de façon critique dès l'introduction, afin de mettre en valeur la raison pour laquelle ils ont été choisis.

Pour obtenir une bonne note il faut savoir prendre des risques et prendre une position argumentée. Les très bonnes copies ont discuté les ambivalences des guerres économiques et mené une réflexion personnelle en intégrant à leur raisonnement les composantes du dossier documentaire.

Une copie excellente comprend toujours une conclusion prospective assumée et sa rédaction est dynamique et stimulante au lieu d'être prudente. Elle est parfaitement lisible (son écriture n'est pas cursive), bien informée (certaines copies ont mentionné les récentes mesures législatives de l'administration Biden comme l'IRA ou le Chips Act) et pertinente (ni approximative, ni enrobée de mentions hors sujet).

Voici un exemple de plan parmi d'autres (celui qu'aurait choisi un correcteur) :

I. Si dans un premier temps, une guerre économique semble efficace pour remplir des objectifs à court terme

- un moyen de pression qui permet d'éviter des pertes humaines :

- des sanctions, qui pour avoir du poids, doivent être prises par un acteur influent : ex les EU c/ Iran dès 1979, durcissement sous Trump, conséquences considérables pour l'éco iranienne / (document 3) : parfois succès / avec mondialisation : interconnexion croissante / accroit le poids des sanctions éco. Ex Chine / EU : les semi-conducteurs => la guerre éco peut se substituer à la guerre traditionnelle (document 7 / WWI affaiblir l'All et l'empêcher de prendre sa revanche = poursuite symbolique de la guerre).

II. Elle provoque également des effets indésirables sur le long terme

- Un sentiment d'injustice et d'humiliation (document 1 à propos des sanctions contre la Russie, sanctions qui se retournent contre leurs auteurs, les Européens étant énergétiquement dépendants de la Russie)

- Des conséquences contre une population civile / document 7 sur les sanctions contre l'Irak en 1991 ;

- Une alternative au conflit armé ? De fait, elle ne l'empêche pas mais parfois, au contraire, la favorise : exemples historiques des sanctions contre l'Allemagne et le Japon ;

- La guerre économique peut se superposer à d'autres types de guerre : les sanctions contre la Russie dès 2014 n'ont pas empêché la Russie d'envahir l'Ukraine.

III. Ces impacts imprévus viennent questionner la capacité d'une pression économique à régler un différend international

Elle n'aboutit pas toujours à un règlement dans le long terme ;

L'opposition Chine / EU persiste est une guerre économique froide, sans bénéfice pour aucun des deux rivaux.

Conclusion : quelle sera l'évolution de cet affrontement dans le temps (avec quel impact sur la question de Taïwan) ?

DOCUMENT ANNEXE : Un plan possible

Plusieurs plans étaient possibles, les meilleures notes ont été attribuées aux copies structurées et argumentées, le modèle suivant étant l'un des plus solides.

Introduction : de quoi parle-ton, comment évaluer l'accroissement ou non de l'efficacité ?

Comparer les périodes pour mesurer le changement d'efficacité :

Gouvernance européenne en 1919 et jusqu'à la guerre froide, puis gouvernance régionalisée après la décennie 1991-2001

On passe de la prévention diplomatique d'un conflit mondial par les grandes puissances, directement, à sa prévention économique et sociale grâce à la multiplication des instances internationales.

On passe d'un objectif ambitieux mais limité (la sécurité collective) à des objectifs multiples (pauvreté dans le Sud global, santé, durabilité).

Les valeurs défendues, les normes et les règles édictées ne sont plus homogènes.

Bilan de la comparaison : réactivité ou inertie, rapidité ou lenteur.

Evaluer la situation actuelle

Se demander si la GM, bien qu'effective, est vraiment plus efficace, et plus inclusive ? Les Etats et les OI ont-ils les moyens adéquats pour qu'elle fonctionne ?

Enoncer les obstacles : 1) Fragmentation mondiale (polycentrisme, minilatéralisme), 2) Formes de gouvernance régionales, 3) retour de la souveraineté nationale, 4) hégémonie des grandes puissances.

Règles juridiques moins respectées, normes universelles contestées.

Changement de nature et d'ampleur des enjeux

Pour y faire face : Diversité des opérations de l'ONU sur le terrain (militaires, policières, judiciaires), évolution des objectifs des grandes OI, mais problème du plafonnement du budget et de la baisse des effectifs de l'ONU, ainsi que le dépassement systématique du budget initial (pas assez de ressources votées), l'aide publique au développement reste insuffisante face à la pauvreté, et en % du RNB des pays donateurs, sauf les petits pays riches (et la Chine ne donne rien).

Se demander si la diversification des instances a amené plus ou moins d'efficacité et d'obligation de coordination et si elle a minoré les rivalités des puissances hégémoniques (G5, G 7 et G 22 : centralité américaine, voir photos) : le fait qu'à ces instances démultipliées s'ajoutent de nouveaux acteurs, souvent privés (FTN, ONG, Syndicats, Business) conduit à une prise de décision plus lente et plus difficile, mais aussi plus consensuelle et plus légitime.

Savoir si les réformes faites (missions de l'ONU, diversifiées) ou envisagées (conseil de sécurité, improbable) et les outils nouveaux (droits humains, criminalisation) ou les instances nouvelles plus informelles (G 7, G 20) sont opportuns.

Conclusion

Aurait-on fait mieux entre 1919 et 1939 ? Ferions-nous mieux avec des OI plus inclusives encore que le G 20 ? Quels scénarios sont-ils envisageables, lesquels semblent les plus plausibles ?